



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 26 JANVIER 2022

Par souci de Santé publique, la MRC de Thérèse-De Blainville (MRCTDB) tient à appliquer avec sérieux, la liste de mesures jugées prioritaires émise par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), laquelle découle de l'état d'urgence sanitaire en lien avec la COVID-19.

Ces mesures permettent aux municipalités régionales de comté de continuer d'exercer leur responsabilité en adaptant certaines règles à la situation exceptionnelle à laquelle la population québécoise est confrontée.

La MRCTDB a tenu sa séance du conseil du 26 janvier 2022 par vidéoconférence. Toutefois, monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, était présent dans la salle du conseil sise à son siège social. Le processus de délibérations a été enregistré et diffusé dans www.mrc-tdb.org à la section documentation/procès-verbaux.

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 26 janvier 2022 à 15h30, sont présents en vidéoconférence les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Madame Liza Poulin, mairesse	Ville de Blainville
Madame Christine Beaudette, mairesse	Ville de Boisbriand
Monsieur Gilles Blanchette, maire	Ville de Bois-des-Filion
Monsieur Jean Comtois, maire	Ville de Lorraine
Madame Julie Boivin, mairesse	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
Monsieur Christian Charron, maire	Ville de Sainte-Thérèse

formant quorum sous la présidence du Préfet, monsieur Eric Westram, maire de la Ville de Rosemère.

Est également présent dans la salle du conseil:

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier	MRC de Thérèse-De Blainville
---	------------------------------

Est absente pour motif :

Madame Melissa Monk, conseillère	Ville de Rosemère
----------------------------------	-------------------

2022-01-01

OBJET : Ouverture et suspension de l'assemblée

Il est proposé par	Monsieur Gilles Blanchette Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par	Madame Liza Poulin Mairesse de Ville de Blainville

QUE l'assemblée statutaire du mercredi 26 janvier 2022 soit et est ouverte et suspendue, afin de permettre aux membres du conseil de terminer l'agenda du comité plénier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-02

OBJET : Réouverture de l'assemblée

Il est proposé par	Monsieur Jean Comtois Maire de Ville de Lorraine
appuyé par	Madame Julie Boivin Mairesse de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

QUE l'assemblée statutaire du mercredi 26 janvier 2022 est et soit rouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-03

OBJET : Période de questions

Le directeur général confirme qu'aucune question n'a été reçue du public.

2022-01-04

OBJET : Adoption – Ordre du jour

Il est proposé par Madame Christine Beaudette
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié par le report du point 6.3 à une séance ultérieure :

1. Ouverture et suspension de l'assemblée
2. Période de questions
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2021
5. Aménagement, gestion des cours d'eau, environnement et rénovation domiciliaire
 - 5.1. **Résolution** – Demandes d'émission de certificats de conformité
 - i. Ville de Blainville : #1418-163; #1418-165
 - ii. Ville de Sainte-Anne-des-Plaines : #855-4, #860-105 et #860-106
6. Développement économique de la MRC
 - 6.1. **Dépôt** – Rapport Final - Projet d'Intelligence d'affaires et de croissance stratégique pour les entreprises de productions de biens des Basses-Laurentides
 - 6.2. **Résolution** – Ratification des décisions – Comité Aide Urgence aux PME et OSBL – Rencontre du 20 décembre 2021
 - 6.3. ~~**Résolution** – L'application de l'intelligence artificielle aux infrastructures municipales – Zone d'innovation en intelligence artificielle pour le municipal (ZIAM) – Volet 3 du Fonds régions ruralité – Signature Innovation~~
 - 6.4. **Résolution** – Coordination de la mesure Soutien au travail autonome (STA) – Confier la gestion au Fonds communautaire d'accès au micro-crédit (FCAMC)
7. Développement – Culture – Patrimoine – Sectoriel (Bioalimentaire, Récréotourisme)
 - 7.1. **Résolution** – Autorisation d'impression – 200 copies de la Politique de développement culturel – 2^e génération
8. Gestion administrative, financière et du personnel
 - 8.1. **Dépôt** – Liste de la correspondance au 26 janvier 2022
 - 8.2. **Résolution** – Adoption des comptes payés et à payer du 9 décembre 2021 au 26 janvier 2022
 - 8.3. **Résolution** – Indexation de la rémunération des membres du conseil de la MRC
 - 8.4. **Résolution** – Le régime de retraite des employés de la MRC – Conformité – Bonification – Amendement de la Politique des conditions d'emploi des employés de la MRC



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution
ou annotation

- 8.5. **Résolution** – Octroi de mandat à la firme EFFET BOOMERANG – Accompagnement pour la refonte du site Web – Jusqu'à un maximum de 5 000 \$ plus taxes
- 8.6. **Résolution** – Renouvellement du mandat avec le COBAMIL – Programme d'échantillonnage de la qualité des eaux en surface dans la Rivière des Mille Îles et ses tributaires – SUPER-2MI 2022
- 8.7. **Résolution** – Nomination de deux membres du conseil de la MRC auprès du CA du COBAMIL
- 8.8. **Résolution** – Ratification de la décision du Directeur général - Octroi de mandat à Me Joanne Côté du PFD – Analyse d'une demande d'accès à l'information – Dossier Rivière aux Chiens
9. **Dossiers régionaux et métropolitains**
- 9.1. **Résolution** – Coalition Santé Laurentides – Désignation d'un/une représentant/représentante de la MRC
- 9.2. **Résolution** – Désignation de deux représentants(es) – Comité stratégique en habitation abordable de la région des Laurentides
- 9.3. **Résolution** – Ratification de la décision du directeur général – Octroi de mandat à Me Martin Laurendeau de PFD – Dossier – Marketing territorial – Étape 2 (finale) – Recherche de disponibilité et enregistrement de marque de commerce
- 9.4. **Résolution** – Octroi de mandat à Cabine de Marque – Projet de Marketing territorial – Tournée des MRC et du conseil des préfets et élus de la région des Laurentides – Étape 2 (finale) – Signature régionale
- 9.5. **Résolution** – Ratification de l'appui accordé par le directeur général – Appui – Programme de soutien à l'économie sociale – accompagnement spécialisé des entreprises d'économie sociale
- 9.6. **Résolution** – Soutien à Écoute Agricole – Commandite Soirée-Bénéfice – Soutien à la mission – Achat de 4 boîtes de repas
10. **Sécurité incendie/sécurité civile**
11. **Gouvernance - MRC**
12. **Demande d'appui**
13. **Levée de l'assemblée**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-05

OBJET : Adoption et suivi – Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2021

Il est proposé par Madame Christine Beaudette
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Madame Julie Boivin
Mairesse de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE l'adoption du procès-verbal de la séance du conseil tenue le 8 décembre 2021 soit et est adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-06

OBJET : Avis de conformité
Amendement à la réglementation d'urbanisme des municipalités de Blainville et de Sainte-Anne-des-Plaines

ATTENDU QUE les municipalités de Blainville et de Sainte-Anne-des-Plaines ont présenté des demandes d'amendement à leur réglementation d'urbanisme, soit les règlements : Blainville : #1418-163 et #1418-165 et de Sainte-Anne-des-Plaines : #855-4, #860-105 et #860-106 pour approbation par la MRC de Thérèse-De Blainville;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), la MRC doit, dans les 120 jours de la transmission des règlements et résolutions, examiner et vérifier la conformité de ces derniers aux dispositions de son Schéma d'aménagement et de développement ainsi que de son Document complémentaire;

ATTENDU QUE les modifications apportées par les présents règlements sont les suivants :

Blainville #1418-163

Zonage : Règlement modifiant le Règlement #1418 de zonage afin de :

- **Spécifiquement exclure** de la zone I-171, l'usage «C9-02-17 («Comptoir postal ou service de messagerie», occupant 150 m² ou plus de superficie de plancher)»;
- **Modifier**, à son annexe B, au tableau des spécifications de la zone I-171, par l'**ajout** de l'usage «C9-02-17 «Comptoir postal ou service de messagerie», occupant 150 m² ou plus de superficie de plancher» aux groupes d'usages spécifiquement exclus.

Blainville #1418-165

Zonage : Règlement modifiant le Règlement #1418 de zonage afin de :

- **Autoriser** dans la zone C-354, certains usages spécifiques de vente au détail ou de services et d'y établir des superficies maximales ainsi que de retirer certaines autres classes d'usage;
- **Modifier** son annexe B pour la zone C-354 pour autoriser, certains usages spécifiques de vente au détail ou de services et d'y établir des superficies maximales et de retirer certaines autres classes d'usage.

Sainte-Anne-des-Plaines #855-4

Plan d'urbanisme : Règlement modifiant le Règlement #855 sur le Plan d'urbanisme par l'adoption d'un Plan particulier d'urbanisme (PPU) «Secteur résidentiel sur la Montée Gagnon, coté est» afin de :

- **Densifier** ce secteur en y diversifiant les typologies résidentielles;
- **Requalifier** ce secteur en y diversifiant les usages;
- **Stimuler** le développement tout en assurant une acceptation sociale par l'adoption d'un PPU.

Sainte-Anne-des-Plaines #860-105

Zonage : Règlement modifiant le Règlement #860 de zonage afin de :

- **Ajouter** l'article 92 du chapitre 3, un nouvel usage d'horticulture ornementale à la classe A-1;
- **Ajouter** une note particulière à la grille des usages et normes de la zone H2002;
- **Modifier** l'article 1286 afin d'y ajouter d'autres types de matériaux de revêtement de toiture;
- **Modifier** la grille des usages et norme de la zone H2002 pour y autoriser les bifamiliales isolées (H1);



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

- **Modifier** la grille des usages et normes des zones H711, H712 et H713 de façon à ajouter deux (2) notes à la section Divers concernant l'aire de stationnement.

Sainte-Anne-des-Plaines #860-106

Zonage : Règlement modifiant le Règlement #860 de zonage afin de :

- **Modifier** les limites de la zone H105-1 pour agrandir la zone commerciale C107;
- **Modifier** les limites de la zone H108 pour créer la zone H109;
- **Ajouter** une nouvelle grille des usages et normes pour la zone résidentielle H109;
- **Modifier** la grille des usages et normes de la zone commerciale C201, de la zone industrielle I203 et de la zone commerciale C107.

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine
appuyé par Monsieur Christian Charron
Maire de Ville de Sainte-Thérèse

QUE les amendements à la réglementation d'urbanisme des municipalités de Blainville et de Sainte-Anne-des-Plaines ont présenté des demandes d'amendement à leur réglementation d'urbanisme, soit les règlements : Blainville: #1418-163 et #1418-165 et de Sainte-Anne-des-Plaines : #855-4, #860-105 et #860-106 soient et sont réputés conformes aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Thérèse-De Blainville ainsi que de son Document complémentaire;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité à l'égard de ces règlements et de cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-07

OBJET : Rapport Final – Projet d'Intelligence d'affaires et de croissance stratégique pour les entreprises de productions de biens des Basses-Laurentides

Le rapport final – Projet d'intelligence d'affaires et de croissance stratégie pour les entreprises de productions de bien des Basses-Laurentides est déposé aux membres du conseil et versé aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2022-01-08

OBJET : Ratification des décisions – Comité Aide Urgence aux PME et OSBL – Rencontre du 20 décembre 2021

ATTENDU le contexte de la Covid-19 et ses impacts sur les besoins en fonds de roulement des PME de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU le Fonds d'Aide d'urgence aux PME (PAUPME) et le Volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) mis sur pied par le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (MEI) et qui est administré par le réseau des MRC du Québec;

ATTENDU les explications fournies aux membres du conseil de la MRC lors de la séance du 26 janvier 2022;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU les décisions des membres du Comité Aide Urgence aux PME lors de la rencontre en visioconférence le 20 décembre 2021 et qui se déclinent en ci-après :

DEMANDES DE REHAUSSEMENT			
ENTREPRISE	VILLE	\$ DEMANDÉ	\$ ATTRIBUÉ
9354-2256 Québec inc. (Ben et Florentine Blainville)	Blainville	3 940 \$	3 940 \$
2951-1177 Québec inc. (Billard citadelle)	Sainte-Thérèse	11 441 \$	11 441 \$
Centre récréatif O-Volt Blainville	Blainville	18 696 \$	18 696 \$
9403-0194 Québec inc. (Déjeuner et dîner AM)	Rosemère	11 576 \$	11 576 \$
Jardin thai	Rosemère	8 229 \$	8 229 \$
Krèmecébon	Blainville	7 100 \$	7 100 \$
Yoguy inc. (immeria)	Boisbriand	23 896 \$	23 896 \$
Casa grecque	Sainte-Thérèse	2 112 \$	2 112 \$
Comptoir Dépanne-tout Ste-Thérèse	Sainte-Thérèse	7 984 \$	7 984 \$
Club de curling Rosemère inc.	Rosemère	7 562 \$	7 562 \$
Wasabi Dan	Boisbriand	16 911 \$	16 911 \$
9165-9243 Québec inc. (Bâton-rouge restaurant)	Boisbriand	50 000 \$	50 000 \$
9141-6321 Québec inc. (Vertigo)	Boisbriand	47 068 \$	47 068 \$
9150-7483 Québec Inc. (Subway 22849)	Sainte-Thérèse	5 895 \$	5 895 \$
Karaté sport action	Blainville	11 807 \$	11 807 \$
9150-7228 Qc inc. (Subway 32199)	Blainville	357 \$	357 \$
9205-8304 Québec inc. (Eggstyle)	Boisbriand	3 033 \$	3 033 \$
9250-2608 Québec inc. (Juliette et chocolat)	Boisbriand	6 907 \$	6 907 \$
Les allumées café de ville	Sainte-Thérèse	15 138 \$	15 138 \$
Pizzeria no 900 - Blainville	Blainville	49 354 \$	49 354 \$
Scores Ste-Thérèse	Sainte-Thérèse	45 731 \$	45 731 \$
Gestion M4 (Missfit Blainville)	Blainville	3 030 \$	3 030 \$
9149-6885 Québec inc. (Subway 15214, boul. Labelle)	Blainville	33 840 \$	33 840 \$
9355-2834 Québec inc. (Pizzeria Sofia)	Rosemère	49 123 \$	49 123 \$
Sansévérino et frères (Bowling Ste-Thérèse)	Sainte-Thérèse	30 496 \$	30 496 \$
9170-8727 Québec inc. (Steakhouse St-Charles)	Sainte-Thérèse	30 848 \$	30 848 \$
Yogaforme	Blainville	1 018 \$	1 018 \$
		503 092 \$	503 092 \$

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Madame Liza Poulin
Mairesse de Ville de Blainville

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville

- RATIFIE la décision des membres du comité d'aide d'urgence aux PME et OBNL du 20 décembre 2021 en matière d'octroi des rehaussements octroyés sous le volet AERAM du PAUPME.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-09

OBJET : L'application de l'intelligence artificielle aux infrastructures municipales – Zone d'innovation en intelligence artificielle pour le municipal (ZIIAM) - Volet 3 du Fonds régions ruralité – Signature Innovation

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2022-01-10

OBJET : Coordination de la mesure Soutien au travail autonome (STA) – Confier la gestion au Fonds communautaire d'accès au micro-crédit (FCAMC)

ATTENDU l'entente de service conclue par Services Québec et la MRC de Thérèse-De Blainville en matière de coordination de la mesure STA depuis le 1er avril 2017;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU le désir de la MRC de vouloir confier la gestion de la mesure STA au Fonds communautaire d'accès au micro-crédit (FCAMC) sis dans le territoire de cette dernière;

ATTENDU QUE ledit organisme accepte la proposition de la MRC et qu'un message a été envoyé au directeur général de la MRC par la direction générale de l'organisme, madame Mona Beaulieu, à cet effet;

ATTENDU QU'en 2016-2017, le FCAMC s'est très bien acquitté de cette tâche quand la MRC lui en a cédé temporairement les commandes;

Il est proposé par Madame Julie Boivin
Mairesse de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Madame Christine Beaudette
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville accepte la proposition de la direction générale et du service de développement économique pour confier la gestion de la mesure STA au Fonds communautaire d'accès au micro-crédit, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-11

OBJET : Autorisation d'impression – 200 copies de la Politique de développement culturel – 2^e génération

ATTENDU QUE la Politique culturelle de la MRC de Thérèse-De Blainville – 2^e génération a été entérinée par le conseil de la MRC le 16 juin 2021;

ATTENDU les demandes de certaines villes de modifier leur photographie dans la Politique culturelle de la MRC de Thérèse-De Blainville – 2^e génération, en septembre 2021;

ATTENDU le devis de Studiogrif pour modifier la brochure de la Politique culturelle de la MRC de Thérèse-De Blainville – 2^e génération, obtenu le 8 septembre 2021;

ATTENDU l'adoption de la nouvelle appellation Table Action Culture et Patrimoine (TACP), en remplacement de l'appellation Table Action Culture (TAC), le 8 décembre 2021;

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine
appuyé par Monsieur Christian Charron
Maire de Ville de Sainte-Thérèse

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général, monsieur Kamal El-Batal, à octroyer un mandat à la firme Studiogrif pour modifier la brochure de la Politique culturelle de la MRC de Thérèse-De Blainville – 2^e génération et un mandat d'impression de 200 exemplaires de cette brochure, pour un montant de 2 500 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

2022-01-12

OBJET : Liste de la correspondance au 26 janvier 2022

La liste de la correspondance « MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 26 janvier 2022 » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2022-01-13

OBJET : Adoption des comptes payés et à payer du 9 décembre 2021 au 26 janvier 2022

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Madame Liza Poulin
Mairesse de Ville de Blainville

QUE les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 9 décembre 2021 au 26 janvier 2022 inclusivement, répartis comme suit : 781 603,07 \$ payés, 175 235,77 \$ à payer pour un grand total de 956 838,84 \$ soient et sont approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-14

OBJET : Indexation de la rémunération des membres du conseil de la MRC

ATTENDU les Règlements #18-01 et #18-02 relativement à la rémunération des membres du conseil de la MRC;

ATTENDU QUE les membres du conseil, un par un, se sont prononcés en faveur qu'une indexation de 3% soit établie en 2022;

Il est proposé par tous les membres du conseil
appuyé à l'unanimité

QUE le conseil de la MRC statue que l'indexation de la rémunération des membres du conseil de la MRC pour l'année en cours sera de 3%.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-15

OBJET : Le régime de retraite des employés de la MRC – Conformité – Bonification – Amendement de la Politique des conditions d'emploi des employés de la MRC

ATTENDU les conclusions relatées dans le rapport Normandin Beaudry/Firme-conseil en rémunération globale;

ATTENDU les explications fournies par les consultants de la firme Normandin Beaudry/Firme-conseil en rémunération globale;

ATTENDU la recommandation du directeur général formulée aux membres du conseil de la MRC lors de la séance du 26 janvier 2022;

Il est proposé par Madame Christine Beaudette
Mairesse de Ville de Boisbriand



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

appuyé par Madame Julie Boivin
Mairesse de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général à :

ENTREPRENDRE toute action nécessaire afin que le régime actuel de retraite de la MRC puisse se conformer à la loi sur le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) en mettant en place un véhicule collectif (REER/RVER) auprès de l'institution financière de Desjardins-Assurance qui agira à titre d'administrateur;

PERMETTRE les cotisations directement sur la paie des futurs adhérents;

METTRE en place une « ALLOCATION DE RETRAITE » comme stratégie préconisée visant à bonifier le régime actuel de retraite de la MRC et celle-ci sera en fonction de :

- Nombre de semaines de salaire par année d'ancienneté
- Basé sur le salaire de l'année de la retraite
- Variable selon l'âge de départ à la retraite :
 - ❖ 61 à 62 ans (0,5 semaine par année d'ancienneté)
 - ❖ 63 à 64 ans (1 semaine par année d'ancienneté)
 - ❖ 65 à 66 ans (1,5 semaine par année d'ancienneté)
 - ❖ 67 ans et plus (2 semaines par année d'ancienneté)
- Un provisionnement initial de 40 000 \$ qui sera déposé dans un compte dédié exclusivement à l'allocation de retraite;
- Pour des fins de « provisionnement annuel », une somme de 40 000 \$ sera déposée dans ledit compte tous les premiers jours de la nouvelle année;
- Une indexation annuelle de 3% bon an mal an y sera appliquée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-16

OBJET : Octroi de mandat à la firme EFFET BOOMERANG –
Accompagnement pour la refonte du site Web – Jusqu'à un
maximum de 5 000 \$ plus taxes

ATTENDU la Résolution #2021-07-140 mandatant la firme Effet Boomerang de refaire le site Web de la MRC;

ATTENDU QUE certains employés qui se sont prononcés initialement pour assumer une partie de la planification de la refonte du site Web de la MRC ne peuvent pas le faire à cause de la surcharge de travail;

ATTENDU QUE la firme Effet Boomerang qui a été mandatée pour la refonte du site Web de la MRC a été sollicitée par la direction générale pour planifier des étapes de production et des séances de travail; animer des séances de travail dans les bureaux de la MRC ou en vidéoconférence avec l'équipe; à prendre en charge les informations, la stratégie Web, les rencontres de groupe, la révision de l'échéancier, etc.;

ATTENDU QUE les coûts de ces travaux d'accompagnement sont estimés à 5 000 \$ plus taxes selon le principe de banque d'heures forfaitaire;

Il est proposé par Madame Liza Poulin
Mairesse de Ville de Blainville
appuyé par Monsieur Christian Charron
Maire de Ville de Sainte-Thérèse



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur d'octroyer un mandat ad hoc à la firme Boomerang pour finaliser la refonte du site web de la MRC, et ce, selon une banque d'heures forfaitaire ne dépassant pas 5 000 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-17

OBJET : **Renouvellement du mandat avec le COBAMIL – Programme d'échantillonnage de la qualité des eaux en surface dans la Rivière des Mille Îles et ses tributaires – SUPER-2MI 2022**

ATTENDU l'offre de service du COBAMIL dans le cadre du Programme d'échantillonnage de la rivière des Mille Îles et de ses principaux tributaires SUPER-2M pour l'année 2022;

ATTENDU les prévisions budgétaires de 2022;

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine
appuyé par Madame Christine Beaudette
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise le directeur général, monsieur Kamal El-Batal, de :

- Conclure et signer une entente de service avec le COBAMIL dans le cadre du Programme d'échantillonnage de la rivière des Mille Îles et de ses principaux tributaires SUPER-2M pour l'année 2022;
- Inviter le COBAMIL, comme la coutume le veut, à présenter la synthèse des résultats devant les membres du conseil de la MRC en temps et lieu;
- Débloquer le montant de 20 375 \$ en 2022 selon les modalités stipulées dans l'entente de service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-18

OBJET : **Nomination de deux membres du conseil de la MRC auprès du CA du COBAMIL**

ATTENDU QUE la MRC de Thérèse-De Blainville est membre de l'organisme du conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL);

ATTENDU les règlements généraux du COBAMIL, deux délégués.es municipaux étant des membres du conseil de la MRC doivent être nommés par cette dernière pour une période maximale de deux ans renouvelables;

ATTENDU les Règlements 18-01 et 18-02 relativement aux modes de rémunérations des membres du conseil de la MRC;

Il est proposé par Madame Liza Poulin
Mairesse de Ville de Blainville
appuyé par Madame Christine Beaudette
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE les membres du conseil de la MRC nomment comme délégués au conseil d'administration (CA) du conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL) pour les années 2022 et 2023 les deux membres suivants :

- Monsieur Simon Sesto Cifola de Boisbriand
- Monsieur Francis Allaire de Blainville



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

QU'une « allocation de présence pour service rendu à la MRC » représentant l'équivalent de « l'allocation de présence à une séance d'un comité ou d'une commission de la MRC ou à une séance d'un organisme supramunicipal » sera donc versée aux délégués de la MRC auprès du CA du COBAMIL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-19

OBJET : Ratification de la décision du Directeur général - Octroi de mandat à Me Joanne Côté du PFD – Analyse d'une demande d'accès à l'information – Dossier rivière aux Chiens

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion

QUE le conseil de la MRC ratifie la décision du directeur général de recourir aux services de Me Joanne Côté de PFD pour qu'elle analyse une demande d'accès à l'information en rapport avec l'étude sur la rivière aux Chiens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-20

OBJET : Coalition Santé Laurentides (CSL) – Désignation d'un/une représentant/représentante de la MRC

ATTENDU QUE la Coalition Santé Laurentides (CSL) a pour mission de dénoncer la situation actuelle et de réclamer au gouvernement du Québec un financement équitable en soins de santé et services sociaux pour la population laurentienne;

ATTENDU la demande faite (par téléphone le 10 janvier 2022) au directeur général de la MRC par le directeur du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPERL) à l'effet que les membres de la CSL souhaitent avoir un représentant de la MRC de Thérèse-De Blainville vu le facteur démographique de ce territoire;

Il est proposé par Monsieur Christian Charron
Maire de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Madame Julie Boivin
Mairesse de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE les membres du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville désignent monsieur Kamal El-Batal, directeur général, à titre de représentant auprès de la Coalition Santé Laurentides.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-21

OBJET : Désignation de deux représentants(es) – Comité stratégique en habitation abordable de la région des Laurentides

ATTENDU l'initiative régionale menée par le conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPERL) visant la mise sur pied d'un comité stratégique agissant à titre d'organisme consultatif permettant d'encadrer les travaux menant à l'élaboration d'une vision et à l'identification des approches stratégiques locales, régionales et politiques à déployer par le CPÉRL en matière d'habitation abordable pour les territoires de la région au cours de l'année 2022;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU QUE ledit projet doit être soutenu par un comité stratégique dont les objectifs sont notamment de :

- Soutenir l'élaboration de la vision régionale des besoins en matière d'habitation abordable;
- Identifier les approches stratégiques locales et régionales visant à améliorer l'offre de logements sociaux et abordables;
- Valider le plan d'affaires d'un projet de mise sur pied d'un organisme de soutien au développement de logements abordables;

ATTENDU QUE chaque MRC de la région est appelée à désigner deux représentants afin de la représenter dûment au sein du comité stratégique;

Il est proposé par Madame Christine Beaudette
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Madame Julie Boivin
Mairesse de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville recommande Mme Danielle Bilodeau, directrice générale au CETB et présidente de Habitations Rive Gauche et M. Antonio Ciarciaglino, directeur général de l'Office d'habitation Thérèse-De Blainville comme ses représentants au sein du comité stratégique en logement abordable;

QUE le conseil de la MRC invite autant le comité stratégique en habitation abordable que ses représentants de lui faire un suivi fréquentiel de l'état d'avancement des travaux et réflexions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-22

OBJET : Ratification de la décision du directeur général - Octroi de mandat à Me Martin Laurendeau de PFD – Dossier – Marketing territorial – Étape 2 (finale) – Recherche de disponibilité et enregistrement de marque de commerce

ATTENDU le projet relatif au marketing territorial que la MRC de Thérèse-De Blainville pilote pour et au nom des MRC et de la Ville de Mirabel de la région des Laurentides;

ATTENDU QUE l'étape visant à concevoir une signature régionale (logo et slogan) doit passer nécessairement et éventuellement par une recherche de disponibilité et un enregistrement de la marque de commerce avant de faire la tournée régionale;

Il est proposé par Madame Liza Poulin
Mairesse de Ville de Blainville
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion

QUE le conseil de la MRC ratifie la décision de son directeur général quant à l'octroi d'un mandat à Me Martin Laurendeau du PFD, visant à procéder pour une recherche de disponibilité et un enregistrement éventuel d'une marque de commerce;

QUE le budget relatif à ce mandat soit défalqué à même l'enveloppe budgétaire réservée au projet de marketing territorial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



N° de résolution
ou annotation

2022-01-23

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

OBJET : Octroi de mandat à Cabine de Marque – Projet de Marketing territorial – Tournée des MRC et du conseil des préfets et élus de la région des Laurentides – Étape 2 (finale) – Signature régionale

ATTENDU le projet relatif au Marketing territorial piloté par la MRC de Thérèse-De Blainville pour et au nom de ses homologues de la région des Laurentides;

ATTENDU QUE Cabine de Marque, la firme qui a été mandatée par la MRC en 2020, a finalisé l'étape 2 du projet à savoir : l'identification et la définition d'une signature régionale;

ATTENDU QU'après une évaluation juridique du matériel conçu, la firme Cabine de Marque doit effectuer une tournée des MRC pour présenter la signature régionale aux différents partenaires;

ATTENDU l'offre de service de Cabine de Marque est évaluée à 10 847,87 \$ taxes incluses;

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine
appuyé par Madame Julie Boivin
Mairesse de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général d'octroyer le mandat à Cabine de Marque en vue d'effectuer la tournée virtuelle des MRC de la région des Laurentides pour leur présenter la signature régionale, et ce, pour un coût total de 10 847,87 \$ taxes incluses.

QUE le budget relatif à cette opération soit défalqué à même l'enveloppe budgétaire réservée au projet de marketing territorial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-24

OBJET : Ratification de l'appui accordé par le directeur général – Appui – Programme de soutien à l'économie sociale – accompagnement spécialisé des entreprises d'économie sociale

ATTENDU la demande d'appui adressée à la MRC de la part de l'organisme Économie Sociale des Laurentides (ÉSL) et de la Coopérative de développement régional des Outaouais-Laurentides (CDROL);

ATTENDU QUE cette demande d'appui aux MRC de la région des Laurentides s'inscrit dans le cadre de l'appel de propositions du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) visant à favoriser le continuum de services entre les Pôles d'économie sociale du Québec et la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ);

ATTENDU l'intérêt que revêt le secteur de l'économie sociale dans le territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville;

Il est proposé par Madame Julie Boivin
Mairesse de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Madame Christine Beaudette
Mairesse de Ville de Boisbriand



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville ratifie l'appui de son directeur général accordé à Économie Sociale des Laurentides et la Coopérative de développement régional des Outaouais-Laurentides (CDROL), et ce, auprès du MEI par rapport au programme de soutien à l'économie sociale visant un accompagnement spécialisé des entreprises d'économie sociale de la région des Laurentides.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-25

OBJET : Soutien à Écoute Agricole – Commandite Soirée-Bénéfice – Soutien à la mission – Achat de 4 boîtes de repas

ATTENDU la mission de l'organisme Écoute agricole et le soutien que la MRC désire lui apporter et la maintenir depuis 2018;

ATTENDU les objectifs de la Soirée-Bénéfice pour Écoute agricole prévue le 22 février 2022 en mode virtuel;

Il est proposé par Madame Liza Poulin
Mairesse de Ville de Blainville
appuyé par Madame Christine Beaudette
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise les formes de soutien suivantes à l'organisme Écoute agricole :

- 5 000 \$/an pour soutenir la mission de l'organisme;
- 1 500 \$/an pour commanditer la soirée Bénéfice pour Écoute agricole;
- Achat de 4 boîtes (repas de la Soirée-Bénéfice).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-26

OBJET : Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine
appuyé par Monsieur Christian Charron
Maire de Ville de Sainte-Thérèse

DE lever la présente réunion à 18h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Eric Westram, Préfet
Kamal El-Batal, directeur général
et secrétaire-trésorier

26 janvier 2022

Certificat de disponibilité de fonds :

Je, soussigné, Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2022-01-01 à 2022-01-26
lesquelles ont été adoptées à l'assemblée tenue le 26 janvier 2022.

Émis le 26 janvier 2022 conformément aux dispositions de l'article 961 du *Code municipal
du Québec* (RLRQ, ch. C-27.1).

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du conseil lors de la prochaine séance.

Kamal El-Batal,
Directeur général et secrétaire-trésorier